



## MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 3 octobre 2005, à 20 heures, sous la présidence du maire André C. Veillette.

Sont présents:

André Lacombe, conseiller  
Paul Lecours, conseiller  
Alain Vallée, conseiller  
Renald Cloutier, conseiller  
Rolland Magnan, conseiller

### **Rés. 2005-10-232 : Ouverture de la séance**

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Renald Cloutier, et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### **Rés. 2005-10-233 : Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2005
4. Correspondance
5. Questions de l'assistance
6. Comptes
7. a) Approbation des prévisions budgétaires révisées 2005 / OMH de Sainte-Thècle  
b) OMH : Prévisions budgétaires 2006
8. a) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du lac du Jésuite.  
b) Chemin du Canton de le jeune : ajout de pierre concassée ou attendre au printemps 2006
9. a) Annulation de la résolution 2005-09-228  
b) Approbation des dépenses pour les travaux exécutés chemin du lac traverse, Saint-Michel et de la route Marchand
10. Demande d'aide financière de la fabrique de Sainte-Thècle
11. Engagement d'un brigadier scolaire
12. Demande du club de gymnastique les Gymna-Thècles
13. Site de neige suée
14. Règlement de zonage Atelier artisanal
15. Nomination du chemin de la plage du lac traverse nord (lot 211 et 212)
16. Engagement d'un employé pour les travaux publics et préposé à la patinoire ainsi que la signature d'une lettre d'entente avec les employés syndiqués.
17. Demande de vieilles bornes-fontaines de monsieur Renald Bacon
18. Société Immobilière du Québec : dénonciation bail Hôtel de Ville – Option mensuelle.
19. Demande du CDC de Mékinac : internet haute vitesse.
20. Étude des programmes d'aide financière gouvernementale :
  - a) Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)
  - b) Modernisation d'infrastructure d'aqueduc, d'égout et de voirie locale (taxe sur l'essence).
21. Offre de Réjean Dontigny pour l'achat du poêle à bois du garage municipal.
22. Questions de l'assistance
23. Affaires nouvelles:
  - a) Programme PAIMR
  - b) Ville de Trois-Rivières - Marmen
24. Ajournement ou levée de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Rés. 2005-10-234 : Adoption du procès-verbal des séances du mois de septembre 2005

Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Rolland Magnan et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 septembre 2005 tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

### Correspondance reçue en septembre 2005

#### - **Ministère des Affaires municipales et des Régions**

Un état de dépôt au montant de 10 579,17 \$ qui représente la quote-part du gouvernement du Québec en intérêts, ayant son échéance le 19 octobre 2005, relativement à l'émission de 622 800 \$ effectuée le 19 avril 2004, dans le cadre du Programme d'assainissement des eaux municipales.

Pour la première fois en 2005, la municipalité doit effectuer une reddition de comptes qui portera sur les résultats des indicateurs de gestion de l'année 2004. Cet exercice permet d'établir un dialogue constructif entre les administrations municipales et les citoyens sur les résultats obtenus et les objectifs à poursuivre. On nous demande de remettre le dépôt des résultats des indicateurs lors d'une séance ordinaire du conseil municipal. On nous mentionne que la transmission des résultats des 19 indicateurs obligatoires, pour l'exercice financier 2004, doit être effectuée au plus tard le 30 septembre 2005 et que la reddition de comptes doit être réalisée avant le 31 décembre. Voir annexe « A ».

#### - **Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs**

Serge Lévesque, directeur régional de l'analyse et de l'expertise de la Mauricie et du Centre-du-Québec par intérim, autorise conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement la construction d'une rampe de mise à l'eau au lac Traverse, aux coordonnées : longitude : 72° 32' 45"- latitude : 46° 50' 25", dans la municipalité de Sainte-Thècle, MRC de Mékinac.

#### - **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**

Le 7 octobre aura lieu la journée nationale du sport et de l'activité physique. On nous achemine le matériel qui nous permettra de promouvoir l'événement que nous avons planifié dans le contexte de cette journée nationale. Ce matériel comprend une affiche et un dépliant promotionnel de la journée.

#### - **Ministère de l'Immigration et Communautés culturelles**

Du 2 au 9 octobre 2005 se tiendra la troisième édition de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles sur le thème *Ensemble et différents pour réaliser le Québec de demain*. Des organismes communautaires, des institutions, des chambres de commerce et des établissements d'enseignement de plusieurs régions du Québec organiseront des activités qui porteront sur : la diversité en emploi, l'art comme moyen d'ouverture à la diversité et d'enrichissement de la collectivité et le rapprochement interculturel. On nous remet également l'affiche et le signet de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles.

#### - **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune**

Pierre Leblanc, directeur régional, nous transmet une copie cd-rom du Plan régional de développement du territoire public de la Mauricie, volet récréotourisme, un outil précieux pour la mise en valeur durable du territoire public de la région.

#### - **Ministère de la Sécurité publique**

Le lancement de la *Semaine de la prévention des incendies 2005* aura lieu le jeudi 6 octobre prochain à La Place des aînés de Laval. Sous le thème *Changez de pile pour l'amour!*, cette Semaine vise plus particulièrement les aînés et leurs petits-enfants. On nous invite à visiter le site Web du ministère afin de connaître tout le matériel disponible, dans le but de faciliter notre préparation pour nos présentations avec nos groupes de personnes aînées.

#### - **Ministre déléguée aux Transports**

Dans le cadre du congrès de la FQM en date du 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2005, madame Julie Boulet a convié les maires, le préfet et le directeur général et leur conjoint(e), à un cocktail de son cabinet de Québec, le jeudi 29 septembre.

#### - **Association des directeurs municipaux du Québec**

Mini-Scribe qui nous donne les dates importantes à retenir au mois d'octobre et qui mentionne que le directeur général doit préparer le rôle général de perception au cours du mois d'octobre. On nous rappelle les heures d'ouverture des bureaux de vote pour les élections du 6 novembre 2005. De plus, on retrouve un écrit ayant pour titre : « Incendie du véhicule d'un non-résident : tarification au coût réel ».

Le directeur général est invité à s'inscrire à des cours portant sur des sujets d'actualité tels que *Les nouvelles compétences municipales (projet de loi 62)*, *La Comptabilité municipale de niveau avancé*, *La gestion administrative et La gestion du greffe*, qui seront offerts cet automne. De plus, on nous informe que le Guide des compétences des directeurs généraux et processus d'embauche est maintenant disponible

Bulletin de l'ADMQ de septembre 2005 qui concerne : congrès de la FQM, guide sur la reddition de comptes, formation : vos élus interpellés, colloques de zone : une saison enrichissante, élection de Sophie Antaya à l'assemblée des directeurs et élections municipales.

- **Association Québécoise du Transport et des Routes inc.**  
L'association souhaite reconnaître les efforts des municipalités qui ont su faire preuve de dynamisme et qui ont entrepris des actions exemplaires en matière de sécurité routière en décernant un prix AQTR sécurité routière.  
Le prix AQTR sécurité routière sera remis en avril 2006 aux municipalités ayant effectué des interventions favorisant la sécurité routière dans leur milieu. On nous remet le dossier promotionnel comprenant le formulaire d'inscription pour le concours, la présentation du prix ainsi qu'un ensemble de fiches représentant plusieurs projets ayant été primés précédemment.
- **Bélanger Sauvé, avocats**  
Marc Roberge, avocat, nous mentionne qu'il a été consulté par monsieur Réjean Dontigny relativement aux mises en demeure qu'il a reçues de notre inspecteur municipal les 14 et 29 juin 2005. Monsieur Roberge nous demande de lui transmettre dans les meilleurs délais une copie complète, dûment certifiée, des documents suivants : copie du Règlement de zonage en vigueur avec les plans de zonage et la grille de spécifications, copie de tous les amendements à ce règlement de zonage en autant qu'ils affectent la zone où est situé l'immeuble du 190-210, rue Bédard, copie de toutes les procédures d'adoption de ce règlement de zonage, copie des règlements de zonage antérieur depuis 1965, avec toutes les modifications en autant qu'elles affectaient l'immeuble du 190-210, rue Bédard et copie complète du contenu de tout dossier, dossier matricule, dossier d'évaluation, dossier d'urbanisme de l'inspecteur municipal ou autre se rapportant au 190-210, rue Bédard, en notre possession.  
On nous demande de transmettre une copie de tous permis, permis de construction, permis d'occupation, autorisations, certificats, avis d'infraction ou autres se rapportant à la propriété de monsieur Roger Plamondon sise au 310 rue Notre-Dame, à Sainte-Thècle, ainsi qu'à son terrain y contiguë donnant sur la rue Bédard.
- **Centre d'abandon du tabagisme**  
On nous remet un dépliant, une affiche ainsi qu'un bon de commande concernant la campagne publicitaire *J'arrête* dont le thème est : « Toutes les raisons sont bonnes pour arrêter de fumer. Avez-vous la vôtre? ».
- **Centre de gestion de l'équipement roulant (CGER)**  
On nous informe des modifications qu'il compte apporter à sa tarification à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006 pour la location de véhicules et d'équipements connexes. Le CGER se base sur l'Indice des prix à la consommation (IPC) publié mensuellement par Statistique Canada pour déterminer le pourcentage d'augmentation de ses taux de location. Compte tenu des variations importantes du prix du carburant à prévoir dans les prochains mois, il est présentement impossible pour le CGER de fixer ses taux de location de véhicules et d'équipements connexes pour le 1<sup>er</sup> avril 2006. Quant à la tarification des travaux de réparation et d'entretien, on nous annonce qu'elle subira une légère augmentation. Le taux horaire se fixera désormais à 49 \$ pour les véhicules légers et à 60 \$ pour les véhicules lourds, et ce, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006.  
On nous présente leurs nouveautés tels que : bras d'arrosage pour camion-citerne, mini-pelle hydraulique sur chenilles et tracteur agricole avec surfaceuse à glace.
- **Centre financier aux entreprises Desjardins Mékinac des Chenaux**  
En tant que représentant des MRC de Mékinac et des Chenaux au sein du CA de Info-Crime Mauricie, monsieur Francis Trépanier nous convie à une activité de financement de l'organisme, les fonds devant servir à promouvoir ce service et à le faire connaître davantage pour la prévention au niveau de la jeunesse. Un souper « Meurtre & Mystères » sera organisé le jeudi 24 novembre prochain dès 17 h30 pour le cocktail qui aura lieu au Musée de la Culture Trois-Rivières. Le coût est de 100 \$ par personne et les gens qui le désirent pourront obtenir un reçu pour fins d'impôts équivalent au profit net de l'activité, ce qu'ils prévoient à approximativement 55 \$.
- **CLD Mékinac**  
Le CLD Mékinac et la MRC Mékinac désire nous rappeler que la date limite pour déposer une demande de subvention dans le cadre du programme du Pacte rural est fixée au mardi 4 octobre 2005. On nous rappelle que pour être admissible au programme, notre projet doit respecter certains critères d'analyse qui seront évalués par le comité de développement rural.  
Julie Massicotte nous transmet l'édition septembre 2005 du bulletin de liaison du CLD Mékinac. Elle nous invite fortement à le consulter puisqu'il renferme diverses informations à propos de leurs secteurs d'activité.
- **Coalition québécoise pour le contrôle du tabac**  
On nous remet le bulletin spécial de liaison *Renforcement de la Loi sur le tabac* édition du 15 août 2005 qui nous donne l'historique des principales démarches et événements qui ont coïncidé avec l'adoption du projet de loi 112. On nous fait également parvenir un certificat qui atteste que la municipalité de Sainte-Thècle a contribué à la campagne historique ayant mené au renforcement de la Loi sur le tabac par vote unanime à l'Assemblée nationale du Québec le 16 juin 2005.

- **Commission de protection du territoire agricole**  
 Une copie de la décision faisant suite à la demande d'autorisation présentée par Ferme Boper senc afin de vendre une partie de sa propriété à Ferme Bouthec inc. tout en réservant un droit de propriété sur des parties de lots contiguës.  
 Une copie de la décision faisant suite à la demande d'autorisation présentée par Ferme Boper senc afin que la Commission autorise l'aliénation, en faveur de monsieur Claude Beaudoin, et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles accessoires, d'une partie du lot 81A d'une superficie approximative de 2 465 mètres carrés.
- **Conférence régionale des élus de la Mauricie**  
 En assemblée publique, lundi le 29 août, à la MRC de Mékinac, le conseil d'administration de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Mauricie a accordé 463 400 \$ à onze projets contribuant ainsi la réalisation d'investissements globaux de plus de 4,7 M\$.  
 Le 13 septembre dernier avait lieu l'atelier d'exploration, un projet transversal de la Biennale internationale d'estampe contemporaine suivant l'approche de la CRÉ où une trentaine de personnes vivant l'exclusion sociale ont participé.  
 Bulletin du 27 septembre 2005 qui traite de divers sujets ayant pour titre : « Un fier-soutien pour décembre?, Commission économique de la CRÉ, La Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010 et Question forestière.
- **Curriculum vitae**
  - Stéphanie Gauthier, 251 Masson, Sainte-Thècle, G0X 3G0, recherche un poste en bureautique.
  - Ammar Yahia Aissa, 3985, Henri Bourassa, Ville Saint-Laurent, H4L 1A1, recherche poste de technicien opérateur ou aide opérateur en traitement des eaux de consommation et/ou des eaux usées.
- **Développement économique Canada**  
 Communiqué du 21 septembre 2005 concernant les fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIRM) et qui a pour titre : « Les municipalités québécoises invitées à soumettre leurs demandes ». Voir annexe « B ».
- **École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers**  
 4<sup>e</sup> Colloque international en gestion des risques qui aura lieu les 22 et 23 novembre 2005 au Centre des congrès du Campus Notre-Dame-de-Foy à Québec sous le thème : « Vers une maîtrise globale de la gestion des risques ».
- **FEM entrepreneuriat**  
 Invitation à un souper-conférence avec Madame Maryse Baribeau, Communiqu'Image, ayant comme sujet : Comment se préparer physiquement et mentalement à une rencontre avec un client potentiel ?, Quelles sont les attitudes les plus utiles ?, Quoi dire et quoi faire pendant la rencontre ? Ceci aura lieu le mercredi 19 octobre à 18h à la salle du Club des Aînés St-Tite au coût de 10 \$. Une mini-salle de montre sera à notre disposition pour présenter un échantillonnage de nos produits et services.
- **Femmes de Mékinac**  
 Femmes de Mékinac dévoile leur nouvelle équipe de travail. De plus, sur leur site Internet on y présente une série d'articles sur les différentes instances décisionnelles et la place que les femmes y occupent. On nous mentionne aussi quelques activités à venir dont le 29 septembre-Sortie culturelle, le 4 octobre-Journée nationale des centres de femmes et le 17 octobre-La Charte mondiale des femmes pour l'humanité, ainsi qu'une invitation à participer en envoyant nos textes et nos idées pour le bulletin de liaison *Autour d'Elles*.  
 Communiqué du 26 septembre qui nous mentionne que mardi le 4 octobre aura lieu la 3<sup>e</sup> édition de la Journée nationale des centres de femmes du Québec sous le thème « Ensemble, on va plus loin ». Une journée tout à fait spéciale, et gratuite, à laquelle toutes les femmes sont invitées à participer.
- **Forum Jeunesse Mauricie**  
*L'éclaircie* le bulletin des organismes jeunesse de la Mauricie qui traite de divers sujets dont ceux-ci ont pour titre : Coup de génie, Compétences-Action, Comité solidarité de Trois-Rivières, Le Camp « Je » à la Tuque, Consultation publique sur la Stratégie d'action jeunesse 2005-2008, 8<sup>e</sup> symposium québécois de recherche sur la famille, Le Point-Tournant, Chercheurs d'emploi, soyez prêts!, Conseillère jeunesse - SADC de la MRC de Maskinongé, Happening entrepreneurial, Journée d'action contre la violence faite aux femmes et La radio communautaire a le feu vert.
- **FQM (Voir Annexe « C »)**  
 Convocation à l'assemblée générale des membres de la FQM et à l'assemblée générale du Fonds de défense des intérêts des municipalités le jeudi 29 septembre 2005 à 10h30. L'assemblée annuelle sera ajournée et se poursuivra le samedi 1<sup>er</sup> octobre en après-midi, sous la forme d'une plénière durant laquelle les membres auront l'occasion de se prononcer sur les orientations politiques dégagées dans le cadre des différents forums du congrès. On nous remet l'ordre du jour du congrès 2005 et de

l'assemblée plénière. De plus, on nous transmet le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de la FQM du 30 septembre et 2 octobre 2004, ainsi que la proposition de modifications aux règlements généraux de la FQM relativement à la suppression des ARM et à la procédure d'élection des administrateurs.

À sa séance du 1<sup>er</sup> septembre dernier, le conseil d'administration de la FQM a adopté à l'unanimité une résolution établissant la position de leur Fédération sur la question de l'enregistrement des séances du conseil municipal. On nous remet la résolution CA-01-09-2005 qui dit que le conseil d'administration de la FQM invite ses membres à ne pas interdire l'enregistrement de nos séances de conseil par les médias et à donner libre accès aux journalistes à nos réunions.

La FQM revient cet automne avec un programme de formation plus que jamais adapté aux besoins actuels des officiers municipaux (inspecteurs). Ce programme comprend quatre cours, dont un nouvel atelier d'un jour qui aidera les officiers municipaux à préparer une demande de permis adaptée à la réglementation du Q-2, r.8 et à lire un plan et devis dans l'objectif d'en évaluer la conformité. D'autres formations techniques éprouvées traitant du *Règlement sur le captage des eaux souterraines (Q-2, r.1.3)*, *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.8)* et de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* seront aussi offertes.

Cet automne aura lieu un programme de formation adapté aux besoins des élus municipaux. Ce programme comprend un nouveau cours intitulé « Pouvoirs, compétences et services de la municipalité », qui tient compte de la *Loi sur les compétences municipales* (projet de loi n0 62), dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> janvier prochain. La FQM a également conclu un partenariat avec le ministère des Affaires municipales et des Régions, ce qui fait qu'elle est en mesure d'offrir le cours « Leadership municipal et innovation rurale » au prix modique de 190 \$. Notons que pour une troisième inscription d'une même municipalité, ces deux jours de formation sont offerts pour seulement 150 \$. On remet à chaque élu municipal le programme de perfectionnement automne 2005.

*Contact FQM* édition du 2, 16 et 23 septembre 2005.

- **Historia**

Jusqu'au 16 octobre, HiStoRiA est à la recherche des plus belles maisons du Québec dans le cadre d'un concours dont l'objectif est de leur donner une visibilité à grande échelle. Les maisons sont classées dans trois catégories distinctes : XVIIIe, XIXe et XXe siècle. Pour participer, il suffit d'aller sur le site [www.historiatv.com](http://www.historiatv.com) afin de connaître tous les détails. Un jury composé de quatre personnes, dont l'éminent historien Michel Lessard, choisira trois résidences dans chaque catégorie.

- **La Maison Grandi-Ose**

On nous fait parvenir la programmation automne 2005 du centre de loisirs adaptés pour les jeunes 0-21 ans et les adultes vivant avec des incapacités avec ou sans accompagnement.

- **La Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)**

Info-PRÉVENTION de septembre 2005 qui vise à nous conseiller sur les meilleures pratiques d'une gestion efficace et préventive en matière d'attribution de permis et certificats. Nous y trouverons également des ouvrages de référence fiables qui renferment de nombreux conseils techniques associés à la planification et à l'entretien rigoureux des pistes cyclables.

Invitation à aller les rencontrer au kiosque 405 du Salon affaires municipales lors du congrès de la FQM.

- **La Route Verte**

On nous remet le bulletin d'information de septembre 2005 ayant pour titre : « Pédaler la route verte et prendre la mesure des défis ».

- **Les Consultants René Gervais inc.**

Le gouvernement du Québec a annoncé un programme d'aide financière provenant de la taxe d'accise fédérale sur l'essence. La municipalité est admissible à une aide financière globale et dont les versements annuels se feront sur une période de cinq ans à compter de l'année 2005. Pour obtenir l'aide financière, la municipalité doit préparer un programme quinquennal décrivant la réfection des infrastructures d'aqueduc, d'égout et de voirie dans les limites de la municipalité et de présenter ledit programme au ministère des Affaires municipales et des Régions. Les Consultants René Gervais désire nous offrir leurs services d'ingénieur spécialisé en infrastructures municipales pour nous aider à élaborer notre programme quinquennal et à préparer les estimations de coût des travaux pour les projets à présenter au Ministère.

Le ministère des Affaires municipales et des Régions a annoncé le programme de subvention FIMR (Fonds d'infrastructure municipal rural) pour l'amélioration et la construction des infrastructures municipales. Le FIMR comprend trois volets qui se détaillent de la façon suivante : eau potable et eau usée, analyse des infrastructures municipales existantes (aqueduc et égout) et infrastructures de soutien au développement (bâtiments municipaux). L'aide financière pour le programme représente une participation variant de 50 % à 85 % des gouvernements provincial et fédéral et peut varier selon les modalités d'application aux différents volets. Les Consultants René Gervais désire nous offrir leurs services d'ingénieur spécialisé en infrastructures municipales pour nous aider à préparer notre demande d'aide

financière et à évaluer les coûts de réalisation de notre projet qui sera à présenter dans le cadre du programme FIMR.

- **Lise Thibodeau**

Madame Lise Thibodeau nous remercie pour l'entrevue qu'on lui a accordée le 13 septembre dernier et qu'elle a apprécié les informations transmises sur les conditions de travail de brigadier.

- **Mme et M. Krysiak**

Un courriel reçu d'une famille artisan en France qui aimerait venir s'installer dans notre municipalité. On nous demande de leur donner quelques renseignements sur les démarches à effectuer pour acheter les murs et le fond d'un commerce, s'ils peuvent s'installer en achetant un commerce et obtenir ensuite des papiers de résidents et l'école accueille les enfants à partir de quel âge et jusqu'à quel âge ? Ce courriel a été transmis à Patrick Baril du CLD Mékinac afin de donner à cette famille de plus amples renseignements.

- **MRC de Mékinac**

Claude Beaulieu, directeur général et secrétaire-trésorier, nous transmet une copie de l'avis public d'entrée en vigueur ainsi qu'une copie du règlement numéro 2005-135 modifiant le règlement de contrôle intérimaire numéro 2002-127 relatif aux odeurs en milieu agricole, est entrée en vigueur le 7 septembre 2005, date à laquelle la Ministre des Affaires municipales et des Régions a signifié l'avis de conformité.

On nous remet le règlement 2002-127 sur le contrôle intérimaire de la MRC de Mékinac relatif aux odeurs dues aux pratiques agricoles.

On nous rappelle que le rôle d'évaluation de notre Corporation municipale a fait l'objet d'un dépôt triennal. À cet effet, il n'y a pas lieu de déposer un nouveau rôle pour les exercices financiers subséquents et leur seule obligation est de nous soumettre un nouveau sommaire de rôle, dûment certifié par l'évaluateur et ce, entre le 15 août et le 15 septembre qui précède le deuxième ou troisième exercice financier de notre rôle triennal et qui celui-ci a été reçu le 15 septembre 2005.

Copie du procès-verbal de la session des membres du Conseil tenue le 17 août 2005.

- **Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie**

Copie du procès-verbal de la session régulière des membres du conseil d'administration tenue le 9 août 2005.

- **Revenu Québec**

Invitation à lire le dépliant *Cotisation au Régime québécois d'assurance parentale* (IN-316) qui nous a été remis. Il nous informe sur la cotisation au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) qui sera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006. À compter de cette date, les employés, les employeurs et les travailleurs autonomes devront payer la nouvelle cotisation au RQAP.

- **Société des Attractions Touristiques du Québec et Festivals et Événements Québec**

*Bulletin l'Organisateur* édition automne 2005 qui traite de divers sujets et plusieurs thèmes dont : l'Organisateur en bref, pour votre information, à l'honneur, trucs et astuces, outils de référence, suggestions de Manon et sections thématiques.

- **Sûreté du Québec**

Lieutenant Michel Boisvert nous mentionne qu'il est disponible, selon notre convenance, pour nous rencontrer lors d'une prochaine séance de conseil dans le but de mieux faire connaître leurs services et discuter des problématiques locales.

- **Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie**

On nous remet le bulletin de liaison *Mauriciennes d'influence !*, dans lequel figurent de façon plus détaillée les résultats de leur enquête et d'analyse qui a permis de constater que ces femmes forment un groupe représentatif de la région, tant de par leur provenance qu'en raison de leurs activités professionnelles. Dans ce bulletin, on peut y lire deux articles « Mauriciennes d'influence : un portrait des candidates » et « Une campagne publicitaire signée Mauriciennes d'influence ! » qui ont trait aux élections municipales.

- **Union des Municipalités du Québec (UMQ)**

Communiqué du 27 septembre 2005 sur le Projet de loi 86 modifiant la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics* « L'Union des municipalités du Québec se questionne sur la pertinence et la portée de plusieurs des modifications proposées dans le projet de loi 86 ».

Communiqué en date du 28 septembre 2005 sur la réfection des infrastructures municipales « Les besoins dépassent largement les sommes annoncées ».

- **Unité régionale de loisir et sport de la Mauricie**

*Le Mensuel* de septembre 2005 qui traite de divers sujets. Voir Annexe «D».

**Rés. 2005-10-235 : Dépôt de la correspondance**

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Questions de l'assistance**

Le maire André C. Veillette répond à la question de Yvon Goulet du mois dernier à savoir que les gens qui sont allés sur le terrain de la municipalité étaient des personnes du Groupement forestier de Champlain Inc.

Claudette Piché demande des explications sur le point 14 - Atelier Artisanal.

Reynald St-Amand demande si des démarches ont été entreprises concernant l'indentification des avenues autour du lac Croche, demande de modifier le panneau identifiant un chemin de gravier dans le chemin St-Michel Nord et il demande de déplacer le panneau de motoneige.

Céline Tellier demande s'il y a un règlement pour les colporteurs et s'il y a du développement pour le site de neige usée.

Rolland Magnan demande à André Lacombe à quel endroit est acheté l'épicerie pour les repas préparés par Promotion Ste-Thècle Inc. et demande de promouvoir l'achat local.

Sylvie Tellier demande des informations au sujet du dézouage du pourtour du lac des Chicots.

**Rés. 2005-10-236 : Adoption des comptes**

Il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise le paiement des comptes figurant sur les deux listes présentées au conseil, dépenses incompressibles et autres dépenses effectuées jusqu'au 30 septembre 2005, représentant une somme totale de 296 128.47 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-237 : Approbation des prévisions budgétaires révisées 2005 / OMH de Sainte-Thècle**

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve les prévisions budgétaires révisées suivantes de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'an 2005 pour l'ajout au poste 61400 frais informatique d'un montant de 5 000. \$ et que la municipalité assumera 10 % de ce montant.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-238 : Approbation des prévisions budgétaires 2006/OMH de Sainte-Thècle**

Il est proposé par André Lacombe, appuyé par Renald cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve les prévisions budgétaires suivantes de l'Office Municipal d'Habitation de Sainte-Thècle pour l'an 2006 :

	2005	2006
Revenus	72 110	71 782
Administration, conciergerie, entretien	24 236	25 387
Dépenses		
Administration	7 295	9 424
Concierge et entretien	14 845	15 963
Énergie, taxes, assurances,	30 548	30 212
Améliorations/modernisation	7 000	26 600
Financement	68 082	46 980
Services à la clientèle	3 412	3 412
Total des dépenses	131 182	132 591
Déficit (surplus)	59 072	60 809
Contributions		
Société Habitation Québec	53 165	54 728
Municipalité	5 907	6 081

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-239 : Approbation des dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du lac du Jésuite**

CONSIDÉRANT qu'une subvention de 66 987 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par la Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la région de la Mauricie, Madame Julie Boulet, pour l'amélioration du chemin du lac du Jésuite, référence lettre du 24 août 2005;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration du chemin du lac du Jésuite s'élèvent à 68 700.01 \$ ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par Renald Cloutier et résolu à l'unanimité.

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin du lac du Jésuite pour un montant subventionné de 66 987 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin lac du Jésuite dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Chemin du Canton de le jeune : ajout de pierre concassé où attendre au printemps 2006**

Ce point est remis à une séance ultérieure pour étude

**Rés. 2005-10-240 : Annulation de la résolution 2005-09-228**

Il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par Paul Lecours et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle rescinde la résolution 2005-09-228 intitulée Approbation des dépenses du chemin du lac du Jésuite.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Approbation des dépenses pour les travaux exécutés chemin du lac traverse, Saint-Michel et de la route Marchand**

Ce point est remis à une séance ultérieure; car les travaux ne sont pas complétés

**Rés. 2005-10-241 : Demande d'aide financière de la fabrique de Sainte-Thècle**

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Sainte-Thècle désire aménager une aire de repos dans la rue Masson ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de aménagement est estimé à 5 000 \$ ;

CONSIDÉRANT QUE la Fabrique de Sainte-Thècle demande à la Municipalité de Sainte-Thècle une aide financière de 2 500 \$ pour réaliser cet aménagement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde à la fabrique de Sainte-Thècle une aide financière de \$ 2 500.00 pour l'installation d'un banc dans la rue Masson et que ce montant sera approprié du surplus accumulé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-242 : Engagement d'un brigadier scolaire**

CONSIDÉRANT la résolution 2005-09-219 du 6 septembre 2005 suite à la démission de Louise Bastonnais comme brigadier scolaire ;

CONSIDÉRANT que les délégués municipaux du comité de relation de travail ont effectué les entrevues des quatre personnes intéressées au poste de brigadier scolaire ;

CONSIDÉRANT la recommandation des délégués du comité de relation de travail d'embaucher Carole G. Lafontaine pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Rolland Magnan et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle engage Carole G. Lafontaine comme brigadier scolaire et ce à compter du 19 septembre 2005. Son salaire et les autres bénéfices sont mentionnés dans la convention collective.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rencontre du 12 septembre 2005 à 20 heures**

Présence André C. Veillette, Renald Cloutier, Alain Vallée, André Lacombe et Louis Paillé.

Représentante pour l'école Masson Madame France Déry.

France Déry explique que tous les utilisateurs de leurs locaux paient une location et que seulement le club de gymnastique ne payait pas pour l'utilisation du gymnase. Pour être équitable, il charge présentement des frais de location à tous les utilisateurs incluant le club de gymnastique. Selon l'école Masson, le coût de location pour le club de gymnastique les Gymna-Thècles sera le suivant :

Session de septembre à décembre 2005 : le coût de location est de 602.00 \$

Session de janvier 2005 à juin 2006 : le coût de location est de 1 032.00 \$

Représentante pour le club de gymnastique les Gymna-Thècles Madame France Béland.

Après discussion avec la représentante du club de gymnastique. Une suggestion est proposée : soit que les frais d'inscription des enfants seront augmentés de 10.00\$ par session et que la municipalité versera un aide financière pour couvrir le solde à manquer par session pour la location du gymnase ; mais seulement pour les enfants de Sainte-Thècle.

#### **Rés. 2005-10-243 : Demande du club de gymnastique les Gymna-Thècles**

CONSIDÉRANT la rencontre du 12 septembre 2005 avec la représentante du conseil d'établissement de l'école Masson qui nous a expliqué pourquoi son conseil a décidé de charger des frais de location au club de gymnastique Les Gymna-Thècles à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2005 ;

CONSIDÉRANT que le club de gymnastique Les Gymna-Thècles nous demande une aide financière pour absorber les frais de location du gymnase exigés par de l'école Masson;

CONSIDÉRANT que le club gymnastique Les Gymna-Thècles peut augmenter la cotisation des participants de 10.00 \$ par jeune pour défrayer une partie de la location du gymnase;

CONSIDÉRANT que la location du gymnase de l'école Masson constitue des frais pour l'infrastructure en loisir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par André Lacombe et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle versera au club de gymnastique Les Gymna-Thècles une aide financière équivalente à la différence entre le coût de location du gymnase moins la partie payée par les participants (10.00 \$ par jeune) par session et ce pour les enfants de Sainte-Thècle seulement.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **Site de neige usée**

Le conseil est toujours à la recherche d'un terrain pour aménager le site de neige usée. Madame Céline Tellier demande qui décidera et paiera pour l'achat de ce terrain.

#### **Règlement de zonage Atelier artisanal**

Une copie d'un ajout intéressant au règlement de zonage nous est envoyée par la MRC de Mékinac pour information ou adoption par notre municipalité.

#### **Nomination du chemin de la plage du lac traverse nord (lot 211 et 212)**

Le conseil fera une étude des rues de la municipalité durant l'hiver 2005-2006 pour harmoniser et régulariser les rues et numéros civiques de la municipalité de Sainte-Thècle.

#### **Rés. 2005-10-244 : Engagement d'un employé pour les travaux publics et préposé à la patinoire ainsi que la signature d'une lettre d'entente avec les employés syndiqués**

Il est proposé par Rolland Magnan, appuyé par Renald Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

- a) engage Yves Vallée comme préposé aux travaux publics et préposé à la patinoire pour la saison 2005-2006.
- b) une lettre d'entente avec les employés des travaux publics en poste le 3 octobre 2005 afin qu'ils renoncent à leur droit de rappel pour le poste de préposé à la patinoire pour la saison hivernale 2005-2006.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### **LETTRE D'ENTENTE # 2**

**Entre**

**LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE  
Et  
SYNDICAT RÉGIONAL DES EMPLOYÉS(ES)  
MUNICIPAUX DE LA MAURICIE (CSN)**

**OBJET : Préposé à la patinoire**

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIVIT :

1. Les employés(es) des travaux publics en poste le 3 octobre 2005 renoncent à faire l'entretien de la patinoire et renonce à leur droit de rappel à ce poste pour la saison hivernale 2005-2006.
2. Le préposé à la patinoire qui sera engagé par l'employeur effectuera le travail selon l'horaire établi par la convention collective pour ce poste (36 heures par semaine) et fera en plus 4 heures comme journalier selon les besoins de l'employeur.
3. La présente lettre d'entente sera incluse à la convention collective.

Municipalité de Sainte-Thècle

Syndicat régional des  
Employés(es) municipaux de la  
Mauricie (CSN)

\_\_\_\_\_  
André C. Veillette, maire

\_\_\_\_\_  
Yvon Richard

\_\_\_\_\_  
Alain Vallée, conseiller

\_\_\_\_\_  
Gérald Gonneville

\_\_\_\_\_  
Louis Paillé, directeur général,  
Secrétaire.-trésorier

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-245 : Demande de vieilles bornes-fontaines de monsieur Renald Bacon**

CONSIDÉRANT que Monsieur Renald Bacon collectionne les vieilles bornes-fontaines;  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par Rolland Magnan et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle vende à Renald Bacon une borne-fontaine usagée au prix de 20.00 \$ plus les taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-246 : la Société Immobilière du Québec –dénonciation de bail**

CONSIDÉRANT que la Société Immobilière du Québec fait une dénonciation - option mensuelle pour le bail no. 5273 B02/Projet no. 968926, local situé au 301 rue Saint-Jacques, Sainte-Thècle (Québec);  
CONSIDÉRANT que ce bail ne sera pas renouvelé à son expiration le 30 septembre 2006;  
CONSIDÉRANT que la Société Immobilière du Québec est intéressée à louer les mêmes lieux à compter du 1er octobre 2006 sur une base mensuelle.  
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul Lecours, appuyé par Renald Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle :

- a) accepte la dénonciation - option mensuelle de la Société Immobilière du Québec pour le bail cité plus haut.
- b) louera à la Société Immobilière du Québec ces mêmes lieux à compter du 1 octobre 2006, aux mêmes autres conditions et prix que le bail actuel.
- c) L'une ou l'autre des parties pourront mettre fin à la présente entente, par un avis de neuf (9) mois envoyé par lettre recommandée.
- d) Autorise le maire André C. Veillette à signer de cette proposition de location.

**CDC – internet haute vitesse**

Suite à la demande de la Corporation de développement communautaire de Mékinac nous demandant de se connecter au réseau internet par fibre optique de la municipalité. Le conseil évaluera le coût du branchement de ce service et en informera la CDC de Mékinac lorsque le prix sera connu.

**PROGRAMME FIMR ET MODERNISATION (TAXES ESSENCE)**

Le conseil proposera des projet dans ces programme de subvention soit : la modernisation des réseaux d'égout dans la rue St-Gabriel, Villeneuve, Saint-Jacques et Lacordaire, la construction du site de neige usée et la mise à niveau du réseau d'eau potable.

**Rés. 2005-10-247 : Vente de la fournaise au bois du garage municipal**

CONSIDÉRANT que notre Mutuelle d'assurance nous recommande de retirer l'appareil de chauffage au bois du garage municipal;

CONSIDÉRANT que Monsieur Réjean Dontigny désire acheter ladite fournaise au bois du garage municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Paul Lecours et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Réjean Dontigny au montant de 102.00\$ plus les taxes pour la vente de la fournaise au bois du garage municipal et ce sans aucune garantie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Questions de l'assistance**

Rolland Magnan remercie l'auditoire pour l'appui durant son mandat de conseiller.

**Rés. 2005-10-248 : Chemin des colons**

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. a obtenu une aide financière dans le cadre du Programme PAIMR au montant de 10 000.00\$ pour la construction d'un Préau dans le parc Sainte-Jean-Optimiste :

CONSIDÉRANT que Promotion Ste-Thècle Inc. a demandé à la Municipalité de Sainte-Thècle de payer les factures pour la construction du Préau au parc Saint-Jean-Optimiste;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Alain Vallée, appuyé par Renald Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle mandate le maire André C. Veillette pour signer au nom de la municipalité de Sainte-Thècle, tout document concernant la demande de 10 000\$ au fonds PAIMR (Programme d'appui aux initiatives en milieu rural).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-249 : Appui Ville de Trois-Rivières**

CONSIDÉRANT que Marmen est devenu un leader mondial dans la fabrication de pièces usinées pour différents secteurs industriels et particulièrement dans le domaine de l'éolienne;

CONSIDÉRANT que Marmen est un employeur très important pour l'économie régionale et que le secteur de l'éolien contribue à la création de centaines d'emplois;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec semble vouloir maintenir dans son processus d'appels d'offres, l'obligation pour le soumissionnaire de fabriquer en Gaspésie les tours éoliennes;

CONSIDÉRANT qu'il est inacceptable que l'usine Marmen de Trois-Rivières se voit interdire, par son gouvernement, l'accès au marché québécois.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Renald Cloutier, appuyé par André Lacombe et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle appuie la Ville de Trois-Rivières dans sa démarche auprès du gouvernement du Québec d'assouplir le Règlement, afin de permettre à l'entreprise Marmen de soumissionner sur le second bloc d'énergie éolienne au Québec ou autres projets et aussi de permettre à Marmen de faire le travail à partir de ses installations de Trois-Rivières et Matane.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Rés. 2005-10-250 : Levée de la séance**

À 21 h 45, il est proposé par André Lacombe, appuyé par Alain Vallée et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

---

Directeur général, secrétaire-trésorier

---

Maire